JOURNÉE NATIONALE D'ACTION
JEUDI 5 NOVEMBRE 2026

Le 29 septembre, les agents publics et les lycéen·nes se sont mobilisés pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et des conditions de vie toujours plus difficiles à Mayotte. Malgré l'ampleur de cette mobilisation, l'État demeure sourd à leurs revendications : la rencontre avec la préfecture n'a débouché sur aucune avancée concrète.

Carburant, alimentation, loyers, gaz, électricité : tout augmente, sauf les salaires, les pensions et les minima sociaux. Face à cette situation, une seule voie peut contraindre le gouvernement à apporter des réponses concrètes : amplifier la mobilisation avec force et détermination. Nos revendications sont justes, légitimes et urgentes. La FSU Mayotte exige l'ouverture immédiate de négociations sur l'augmentation du taux d'indexation des salaires.

Le projet de budget du gouvernement aggrave encore la situation : il fragilise davantage les personnes les plus précaires et les malades, réduit les moyens consacrés aux services publics et maintient le gel du salaire des fonctionnaires.

À Mayotte comme à l'échelle nationale, la mobilisation des lycéen·nes et des étudiant·es est pleinement légitime. Leur colère, leurs inquiétudes et leurs revendications doivent être entendues. Dans le prolongement de la grève et de la manifestation réussies du 29 septembre dans la fonction publique, **la FSU Mayotte appelle l'ensemble des agents publics à faire grève et à manifester le jeudi 5 novembre 2026.**

Éducation et services publics

- **Un plan ambitieux de construction et de rénovation des écoles et des établissements scolaires ;**
- **Des moyens renforcés pour les services publics et l'amélioration des conditions de travail des AESH, des EMS et des AED, ainsi que la reconnaissance financière des conditions particulières d'exercice à Mayotte ;**
- **La reconnaissance de tous les établissements de Mayotte en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), afin d'ouvrir droit à l'avantage spécifique d'ancienneté (ASA).**

Salaires, primes et protection sociale

- **L'augmentation de la valeur du point d'indice et la mise en œuvre de mesures de revalorisation des carrières dans la fonction publique ;**
- **L'augmentation d'au moins 20 points du taux d'indexation des salaires et l'alignement immédiat des droits à Mayotte ;**
- **L'alignement sans condition des droits sociaux à Mayotte sur ceux applicables au niveau national ;**
- **Le respect des engagements pris en 2025, notamment concernant l'IRCANTEC et le versement, aux personnels exerçant dans les lycées, d'une prime analogue à la prime REP/REP+ ;**
- **La déconjugalisation de l'ISG et la possibilité de cumuler la prime spécifique d'installation avec l'ISG ;**
- **L'accès à l'aide au logement pour tous les agents.**

Carrières et personnels contractuels

- **La mise en œuvre d'un plan pluriannuel de titularisation des enseignants et des agents contractuels. Ce plan doit notamment prévoir un dispositif de recrutement sans concours réservé aux personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS), ainsi qu'une augmentation du nombre de postes ouverts aux concours des corps ADJAENES, SAENES et AAE, afin d'améliorer les perspectives de titularisation et de progression de carrière des agents titulaires et contractuels ;**
- **Une meilleure prise en compte de la situation des personnels contractuels ressortissants de pays non européens.**

RASSEMBLEMENT À PARTIR DE 9 H 30 AU RECTORAT